

Le rapport moral

Cette année 2021 / 2022 a été bien remplie, elle a commencé avec l'incertitude des départs en séjours scolaires engendrée par la consigne du site du Ministère de l'Éducation Nationale qui « déconseillait » ces déplacements.

S'en suit une belle mobilisation à Jauze le 12 janvier « séjours en péril ! », en très peu de temps, avec convoi de minibus et d'autocars, ateliers pédagogiques, présence de chiens de traîneaux, défilé et distribution de flyers, relations Presse. Nous avons été soutenus par beaucoup d'élus locaux (les maires du Sancy, le Président de la Comcom Sancy, le Président et VP du Conseil Départemental).

Dans la foulée nous avons proposé le changement de nom de l'association pour refléter le champ d'action de Sancy-Dômes qui s'est élargi à l'Auvergne.

2 newsletters d'Auvergne Juniors ont été transmises cette année à tous les adhérents et aux prospects (hébergeurs 63, 43, 15 et 03) en janvier 2022 et en mai 2022.

Le site internet <https://auvergne-juniors.org> a donc été mis à jour.

On ne peut que regretter que le courrier émis le 4 mars 2022 par l'Inspection Académique du Puy-de-Dôme pour lancer le dispositif des colos apprenantes de l'été, n'ait pas permis de finaliser la plupart des programmes.

Le Catalogue National des Structures d'Accueil et d'Hébergement mis en ligne en avril 2022, ne présente uniquement les centres ayant un ascenseur... alors que le critère l'accessibilité de la structure aux élèves en situation de handicap n'était pas présenté comme obligatoire. Notre appel téléphonique au ministère pour contester cette directive n'a rien donné.

Un gros travail dans le cadre régional du nouveau « Collectif JUNIORS », animé par l'UNAT Auvergne Rhône-Alpes (dont Jacques LABAT est maintenant Vice-Président), a été mené avec les associations JUNIORS de Rhône-Alpes (IDDJ Isère-Drôme Destination Juniors, SMBJ Savoie Mont-Blanc Juniors, Passerelles Patrimoines Ardèche, qui représente une 15aine de réunions en Visio et plus de 30 heures d'investissement.

Le Collectif a également proposé plusieurs webinaires cette année sur des sujets tels que « les signaux économiques d'une situation financière alarmante », les enjeux du « décrié tertiaire », les Conditions Générales de Ventas dans nos contrats de vente etc.

Nos bonnes relations avec le Conseil Départemental 63 se sont concrétisées à nouveau par une visioconférence avec le Président Lionel CHAUVIN, suite à la manifestation de Jauze, qui nous assure de son soutien et nous a proposé un rendez-vous avec la vice-Présidente Marie Anne MARCHIS chargée du tourisme. Celle-ci nous a promis une subvention qui nous permettrait d'embaucher un collaborateur en alternance. Par ailleurs, Educ Dômes présente les activités pédagogiques du Puy-de-Dôme, bonne idée, mais pas les hébergeurs, à mon sens nous devrions revoir cela avec eux.

Enfin après 2 années d'investissement auprès de vous, je quitte la présidence d'Auvergne Juniors pour que mon action politique, toujours fidèle aux engagements que j'ai pris pour la défense et le développement des séjours éducatifs, puisse contribuer, à l'abri du double-je, à ce que je considère comme une cause juste et durable. Soyez assurés que le vice-président d'Auvergne Juniors continuera sa mission en lieux et places utiles !

Olivier FOUROT BAUZON

Pour cela, plusieurs actions seront prolongées, développées ou créées :

Mieux connaître et faire (re)connaître nos activités « Juniors », au travers notamment les enquêtes sur l'activité conduites par le cabinet G2A pour le compte de la Région. Les données économiques et statistiques sont indispensables pour « peser » et plaider nos causes ! On l'a vu aux pires moments de la crise sanitaire.

Mais il n'y a pas que G2A : une « enquête Energie » administrée par le Collectif Juniors circule en ce moment à propos des consommations et des coûts énergétiques prévisionnels, afin de disposer d'arguments pour solliciter des mesures de soutien public

C'est à chacun des adhérents sollicités de rester mobilisé pour renvoyer des infos nécessaires, de répondre aux sollicitations.

Informier et former : des webinaires et des actions de formation régionales, définies et pilotés par le collectif Juniors, sur des sujets-clés de gestion. En prévision cette année : anticiper les répercussions de l'inflation sur les coûts, élaborer une politique tarifaire, organiser sa fonction recrutement ... Tout est gratuit pour les adhérents.

Relayer et organiser la montée en puissance des interventions de soutien d'APOGEEs, auprès de chacun des adhérents, concernant sa politique d'achat notamment : il s'agit très clairement de faire baisser les coûts des fournitures et consommations diverses au travers de la fonction de centrale d'achat de ce groupement associatif, ouvert gratuitement à tous les adhérents d'Auvergne Juniors !

Plaider notre cause à tous les niveaux : la participation des Juniors aux premières Assises du Tourisme Social et Solidaire, à Lyon en novembre 2022, ne vise pas autre chose. C'est en étant non seulement présents mais aussi actifs dans les échanges que les Juniors seront reconnus, et que l'Auvergne existera dans ce grand ensemble « AURA » bien capable de nous oublier ...

Engager des actions de soutien au recrutement et à l'emploi : ce thème évoqué à l'AG est devenu critique en sortie de crise sanitaire. Rendre les emplois saisonniers attractifs, solutionner la question de l'hébergement, sécuriser les recrutements stratégiques, coopérer et partager des salariés pourquoi pas ... Ces questions traversent tout le secteur hôtelier et touristique. S'il n'y a pas de solution miracle - ça se saurait -, ce chantier est entièrement à concevoir et on sait que le niveau territorial le plus pertinent est par exemple le massif ...

3 - Enfin, consolider notre existence et dimensionner nos moyens

Il ne s'agit pas d'exister pour exister ... mais de se donner les moyens de notre politique, à hauteur de nos besoins.

Jusqu'à ce jour, nous avons fait mieux que tenir dans la tourmente ... nous avons et avancé et construit les bases d'une organisation représentative d'une filière, révélée dans - et par - la crise, et unanimement reconnue par nos interlocuteurs socio-économiques.

Certes, le territoire Sancy-Dômes et même l'Auvergne sont des petits et moyens territoires et enjeux à comparer de ceux des Alpes, notamment les mastodontes Savoie/Haute Savoie. Mais ils ont un poids indiscutable en termes d'emplois et de retombées économiques.

Au regard de cette réalité, nous ne tiendrons pas dans la durée avec nos moyens actuels, qui sont quasi nuls en dehors de l'investissement bénévole d'un petit nombre d'adhérents, avec l'appui logistique et administratif ponctuel - et gratuit - de l'un ou l'autre, et une subvention de la Ville de La Bourboule. Ce n'est pas à la hauteur, ce n'est pas tenable et nous nous y épuiserons.

Le Conseil Départemental que nous avons rencontré le reconnaît, et s'est engagé - oralement - à nous soutenir. Il faut qu'en 2022/2023, et au plus tôt, ces promesses se traduisent par un engagement clair et un financement pluriannuel qui permettent d'asseoir le minimum de moyens logistiques et humains : soit un emploi en alternance, un site internet animé et relayé ... Nous ne péchons pas par gourmandise !

En tant que nouveau président de l'association ne faisant pas partie du sérail « Sancy », j'aurai enfin à cœur d'**ouvrir davantage notre association aux autres acteurs de l'Auvergne**. L'ancrage historique est une force, c'est même notre moteur principal du fait de l'engagement de ses acteurs locaux et de leurs liens. Mais il ne faut pas qu'il devienne une limite !

Pour finir, sachez que je ne crois pas du tout à l'« homme providentiel » qui va porter à lui tout seul l'existence et l'avenir d'une association quelle qu'elle soit. Pas plus moi que quiconque. C'est toujours l'engagement collectif de quelques-uns (à défaut de celui de tous, une illusion) qui fait la vie et la dynamique d'un collectif. Le Bureau et le CA d'Auvergne Juniors traduisent cette réalité. Nous sommes complémentaires, divers, motivés, et c'est comme ça que nous avancerons.

Jacques LABAT



Les projets 2022/2023

Il me revient en tant que nouveau président d'exprimer ici les orientations de l'association pour 2022/2023.

Notons d'abord que cette nouvelle période est dans la continuité absolue du travail engagé depuis deux années.

Nous venons de traverser une crise aigüe qui laisse des cicatrices sévères, des faiblesses qui pourraient rester durables, mais qui a aussi généré une mobilisation sans précédent des acteurs de la filière des séjours éducatifs. Alors que rien n'est gagné, même si l'activité semble reprendre un cours presque normal, nous voilà face à de nouveaux défis et pas des moindres ! En premier lieu la question de l'inflation et des coûts de l'énergie, qui fait écho à celle de la nécessaire mutation de nos activités et comportements, de la transformation de nos équipements, face à la crise environnementale.

De quoi sera faite la période 2022/2023 ?

1 - D'abord soutenir l'image de nos produits et services, promouvoir la destination Auvergne pour les juniors, c'est l'une des raisons principales de notre création. Pour cela, le travail engagé localement avec le collectif Juniors et l'ART est primordial. L'Auvergne des Juniors n'existe dans la politique du tourisme régional que grâce à nous, et nous resterons activement engagés dans les actions de marketing de l'ART auxquelles nous sommes associés : phoning, newsletters, site relais, production de vidéos avec Jamy etc.

Dès ce mois de novembre 2022, notre participation au Salon des Maires (Paris, Porte de Versailles), dans un espace collectif « Juniors » réservé par Savoie Mont Blanc et l'ART, marque une étape supplémentaire dans cette intégration.

Ensuite, s'inscrire dans les autres niveaux du tourisme institutionnel si et quand ils existent : nous pensons à « Auvergne-destination », l'outil créé par les 4 départements de l'ex-région Auvergne, qui n'a à l'heure actuelle aucune approche « Juniors ».

Toutes ces actions doivent ramener les prospects et navigateurs divers sur notre propre site internet, qui est notre vitrine, c'est-à-dire celle de l'action des adhérents. Ne disposant pas des moyens de financer un référencement payant, il nous faut nous en remettre aux actions promotionnelles de nos groupements.

A ce sujet, il est temps d'actualiser et d'enrichir notre site internet. Il manque encore trop de nos adhérents, la variété des destinations et des activités est insuffisante au regard de ce que nous représentons ! Et c'est un service gratuit...

2 - Ensuite, soutenir nos adhérents dans leur politique de gestion et de développement ! C'est l'autre raison d'être d'Auvergne Juniors. Nous avons été bons dans l'action revendicative ... il faut embrayer sur la phase constructive !



A VOS AGENDAS ! 3 DATES IMPORTANTES

Les assises du tourisme social et solidaire

L'UNAT AURA organisera le vendredi 18 novembre 2022 les assises du tourisme social et solidaire à l'hôtel de région Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon.

Ce temps fort sera l'occasion d'échanger avec l'ensemble des acteurs du tourisme social et solidaire en région. Nous comptons sur votre participation !

Inscrivez-vous dès maintenant ici : <https://www.helloasso.com/associations/unat-auvergne-rhone-alpes/evenements/les-assises-du-tourisme-social-et-solidaire-en-auvergne-rhone-alpes>

Le salon des maires à Paris

Le prochain salon des maires se tiendra du 22 au 24 novembre 2022 à Paris Expo, porte de Versailles.

Avec 800 exposants et 48 000 visiteurs, c'est le rendez-vous à ne pas manquer qui réunit le plus grand nombre d'élus et d'acteurs des territoires œuvrant tous au quotidien à la gestion et au développement des territoires.

Nous serons présents et aurons un stand commun avec les collectifs JUNIORS.

Réunion de présentation du réseau APOGEEES

En début d'année 2023, une réunion de présentation du réseau APOGEEES se tiendra à l'AEP Volcana. APOGEEES est un réseau associatif national de mutualisation au service de l'ESS. Il œuvre dans le domaine de la mutualisation des achats, afin de faire des économies sur les budgets de fonctionnement et d'investissements des institutions.

Par le biais du partenariat avec le collectif AUVERGNE JUNIORS, votre adhésion à APOGEEES est gratuite. Vous pourrez bénéficier des tarifs négociés des fournisseurs référencés, et réaliser jusqu'à 15% d'économie sur les frais liés à votre structure (bureaux de contrôle, produits d'entretien, formations, gaz, etc.).

Nous vous communiquerons la date ultérieurement.

2 RAPPELS IMPORTANTS

Décret tertiaire

Eco Energie Tertiaire, dispositif central dans la stratégie nationale de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre du secteur tertiaire, entre actuellement dans sa phase opérationnelle. La réglementation a ainsi fixé au 30 septembre 2022 la date limite pour que les assujettis renseignent leurs données de consommations d'énergie de 2020 et 2021, ainsi que leurs données de consommation de l'année de référence.

Une tolérance est accordée jusqu'au 31 décembre 2022 pour remplir ses déclarations.

<https://www.ecologie.gouv.fr/dispositif-eco-energie-tertiaire-tolerance-est-accordee-jusquau-31-decembre-2022-remplir>

En savoir plus : [webinaire sur le décret tertiaire du 12/04/22](#)

Loi EGALIM

La loi EGALim promulguée en 2018, complétée en 2021 par la loi Climat et Résilience, prévoit plusieurs mesures très ambitieuses pour améliorer la qualité des repas servis par la restauration collective, avec notamment l'objectif d'un taux d'approvisionnement de 50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

Les 5 objectifs principaux :

- 1) Produits de qualité et durables
- 2) Information des usagers
- 3) Diversification des sources de protéines
- 4) Substitution des plastiques
- 5) Lutte contre le gaspillage alimentaire

[En savoir plus](#)

Rappel sur les aides aux transports

Aide de la Région

La région finance le transport dans la limite de 3 000 € par classe, à toutes les écoles/collèges/lycées publics et privés sous contrat de la Région AURA, pour l'organisation :

- d'un séjour de 5 jours/4 nuits se déroulant en zone de montagne, incluant des activités de découverte de la montagne ou de pleine nature ;
- d'un séjour ski scolaire incluant 5 séances de ski au minimum, réparties en 5 demi-journées ou 3 journées.

Une dérogation est accordée pour les semaines comptant un jour férié.

La demande de subvention doit se faire en amont de la réalisation du séjour via la plateforme en ligne de la Région qui est ouverte du 1er octobre 2022 au 15 janvier 2023 : <https://aides.auvergnerrhonealpes.fr/aides>.

Aide Enfance et Montagne

Le Fonds de Dotation Enfance et Montagne, structure privée mobilisant des dons d'entreprises (sous forme de mécénat), peut attribuer une aide allant jusqu'à 1 000 € par classe aux écoles ayant un projet de classe de découverte en lien avec la montagne, pour un séjour prévu en hiver, au printemps ou en été. Pour être éligibles, les projets doivent se dérouler sur un territoire de montagne et prévoir au moins 4 nuitées consécutives. Aucune dérogation n'est accordée pour les semaines comptant un jour férié.

La demande doit se faire au minimum 7 jours avant la date de départ directement par l'école primaire sur le site <https://www.enfanceetmontagne.fr/>.

Ce Fonds a été créé par le Syndicat National des Moniteurs de Ski

Energie, inflation, tarifs... une enquête et un webinaire régionaux

Le webinaire régional organisé sur ces thèmes par le Collectif Juniors lundi 7 novembre a permis de dresser un tableau contrasté des situations et risques auxquels sont confrontés les Centres de Vacances.

*Premiers résultats de l'enquête régionale « Enquête sur les conséquences de l'inflation et la hausse des prix », conduite par l'UNAT (et toujours ouverte) ;

*Point de situation sur les politiques publiques d'amortissement des coûts de l'énergie ;

*Analyses et conseils d'un courtier en énergies (qui travaille avec le réseau APOGEEES) ;

*Echange sur les bonnes pratiques des gestionnaires d'équipements et organisateurs de séjours : diminuer le poste « fournisseurs », investir pour des économies d'énergie, jouer sur les tarifs et les prestations ...

Les résultats définitifs de l'enquête seront communiqués dès lors qu'elle sera close, mi-décembre. **Merci à nos adhérents qui ne l'auraient pas encore fait de la renseigner.**

[Répondre à l'enquête](#)

